

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 141-142

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__141_0

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1875.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Clément Juglar.
Après l'adoption du procès-verbal, M. le secrétaire présente, au nom de leurs auteurs, les ouvrages suivants :

- OUVRAGES ITALIENS . . . *Statistique judiciaire en 1871*, in-4°, Rome, 1874; *Conditions topographiques et orographiques de la campagne de Rome*, avec cartes, in-8°, 1874.
- HONGROIS . . . *Situation financière de la ville de Bude-Pesth et les Écoles populaires de la même ville*, par M. Joseph Körösi, 2 volumes in-8°.
- BAVAROIS . . . *Journal du Bureau de statistique de Bavière*, 1874, n° 4.
- PRUSSIENS . . . *Journal du Bureau de statistique de Prusse*, 1874, n° 4; *Statistique officielle de Prusse*, nos 25, 26, 27, 28, 29 et 32.

A l'occasion de cette présentation, M. le président appelle l'attention de la Société sur les nombreuses richesses bibliographiques qui lui appartiennent et que l'exiguïté du local de l'École des Sciences politiques, où elles sont renfermées, ne permet pas de consulter avec facilité. Il rend compte des démarches qu'il a faites auprès du bibliothécaire du Luxembourg, dans le but d'assurer la conservation de ces ouvrages et d'en permettre la communication aux ayants droit. Une discussion s'engage à cet égard entre MM. Lunier, Bertillon et Wolowski, et il est convenu qu'il ne pourra être pris de décision que sur des renseignements plus précis et lorsqu'il sera avéré que la bibliothèque ne peut pas avoir une meilleure installation dans le local qui lui est si généreusement prêté par l'honorable M. Boutmy.

M. BERTILLON renouvelle les plaintes qu'il a déjà formulées à l'occasion du journal de la Société; il désirerait que tous les articles, sans exception, contiennent l'indication précise des sources originales où les documents ont été puisés. C'est, dit-il, le seul moyen de laisser à chacun sa responsabilité. Après quelques explications fournies sur ce point par M. Loua, M. DE MALARCE prend la parole sur un autre sujet et indique à M. le Dr Lunier, auteur de nombreux travaux sur la pro-

duction et la consommation des alcools, une publication récente faite sur le même sujet dans le *Journal de la Société de statistique* de Londres.

La parole est alors accordée à M. FLECHEY pour la lecture d'une notice historique et statistique sur la peste bovine.

L'auteur rappelle que ce fléau ne s'est jamais développé spontanément dans l'Europe occidentale, mais toujours par contagion, à la suite de guerres ou de migrations considérables d'hommes ou d'animaux. C'est ainsi qu'après l'invasion du territoire français en 1792 et en 1814 et 1815, ce fléau s'est manifesté dans notre pays. Il avait disparu, lorsque vers 1844, par suite de l'extension du commerce, la peste bovine, qui s'était manifestée à l'état presque permanent en Russie et dans les plaines de la Hongrie, commença à préoccuper les agriculteurs; mais ce n'est qu'en 1865 et 1866 qu'elle se rapprocha de notre sol. Heureusement que les mesures préventives prises à cette occasion ne lui permirent pas de se propager au delà de quelques départements du Nord.

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de la peste bovine amenée en 1870 et 1871 par l'invasion allemande. Cette peste, qui a commencé dans les derniers mois de 1870, a sévi avec une grande intensité en 1871 et ne s'est éteinte complètement qu'en juin 1872. Les quarante-trois départements qui en ont souffert et qui sont tous situés au nord de la Loire, ont perdu 96,000 animaux, représentant une perte totale qu'on peut estimer à près de 25 millions.

Ces pertes ont été indemnisées par l'État jusqu'à concurrence de 10,600,000 francs.

A cette occasion, M. WOŁOWSKI fait observer que cette indemnité n'a été appliquée qu'aux animaux abattus par ordre de l'autorité, dont le nombre est porté, par M. Flechey, à 56,000; il y a lieu de croire que, pour les autres, les évaluations des pertes ont été exagérées.

Il s'élève alors une discussion sur la question de savoir si la peste bovine est le résultat exclusif de l'invasion; M. BERTRAND croit que l'invasion est la cause véritable du fléau, et il a pu remarquer, dans son propre département, qu'il a suffi d'un cours d'eau que les Prussiens n'avaient pas franchi pour en arrêter les effets.

M. JUGLAR, faisant allusion à un agriculteur du département de Seine-et-Oise, condamné pour avoir approvisionné l'ennemi d'animaux et de fourrages, rappelle que cet individu a apporté, dans deux des localités non envahies, le germe de la peste bovine qu'il avait rencontré dans les quartiers allemands. M. Juglar cite ce fait comme un curieux exemple de contagion épizootique par transport humain.

La séance est levée à six heures.
